

Walcome

87



Trimestriel • 3^e trimestre année 2018 • n° d'agrément « P701255 »



Allez sur l'espace membre
www.ssrw.be

- Découvrez les réductions de nos partenaires et les nouveaux formulaires pré remplis
- Notre concours Loisirs, la Saint-Nicolas et nos plaines d'hiver



L'éditorial du Président..... P 3

Vorwort von Präsident P 4

INFORMATIONS

A vos agendas : des dates et des formalités à ne pas oublier..... P 5

Les photos des journées culturelles P 6

FORMULAIRES D'INSCRIPTION

La Saint-Nicolas de vos enfants P 8

Les inscriptions aux prochaines plaines !..... P 11

Le concours Loisirs 2018..... P 17

LE SAVIEZ-VOUS

Liste téléphonique des différents gestionnaires du Service Social P 20



Chers bénéficiaires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cet éditorial qui signe la rentrée.

Dans ce numéro, vous trouverez les photos de notre traditionnelle journée socio-culturelle organisée au Château du Val St Lambert, le samedi 12 mai 2018, au cœur de la belle ville de Seraing, avec au programme :

- Sa galerie abritant la collection du Val St Lambert;
- Le Film « Mémoire de Verriers »;
- Le parcours ludique;
- L'atelier et la démonstration de soufflage avec le maître verrier Christophe Genard;
- Le parcours spectacle;
- Les bâtiments historiques du Val St Lambert;
- La foire du Verre et du Cristal;
- La ballade de 5 Km dans la forêt jouxtant le site.

Notre journée socio-récréative au Domaine Provincial de Chevetogne, le samedi 19 mai 2018, a permis à de nombreuses familles de venir se divertir en toute convivialité. Des animations et spectacles divers étaient organisés sur le thème : « Un air de fête ».

Je vous remercie d'être venus si nombreux à ces deux journées, cette année encore, la bonne humeur était au rendez-vous.

L'été de vos enfants, a également été une grande réussite cette année, grâce à la qualité de l'accueil, de l'encadrement des activités proposées et ce par une équipe motivée, dynamique et soucieuse du bien-être de vos chères têtes blondes, tant au niveau des plaines que des séjours. Merci de la confiance que vous nous témoignez depuis plus de 31 ans.

Vous trouverez également dans ce numéro de rentrée, votre concours Loisirs avec à la clé 30 prix à remporter.

Saint-Nicolas bénéficiera bien sûr, cette année encore, d'une participation du Service social pour gâter vos enfants. Il vous suffit de remplir et de nous renvoyer le formulaire qui se trouve dans ces pages.

Les formulaires d'inscription pour nos plaines de congés d'automne et d'hiver y figurent également.

Nouveauté : les formulaires relatifs aux politiques sociales suivantes : Concours Loisirs, St Nicolas et plaines de jeux peuvent aussi être complétés, en ligne, via votre espace membre sur le site : www.ssrw.be.

Je remercie toute l'équipe du Service Social qui ne ménage pas ses efforts pour vous apporter un soutien et un service de qualité.

Enfin, je vous rappelle qu'en cette période de conjoncture socio-économique difficile, votre Service Social constitue un solide rempart par rapport aux aléas de la vie que vous pourriez connaître. N'hésitez pas à nous appeler, nous répondrons à vos demandes avec rapidité et efficacité.

Notre équipe d'assistants sociaux est joignable tous les jours de 08h30 à 17h30 en composant le numéro suivant : 081/250.249 (vous pouvez vous adresser à eux en totale confidentialité, en effet, ils sont tenus au secret professionnel au même titre que votre médecin ou votre avocat).

Je vous souhaite une heureuse rentrée et une bonne lecture.

« ENSEMBLE,
NOUS SOMMES
PLUS FORTS POUR
MAINTENIR LA
SOLIDARITÉ »



Philippe Mélard, Präsident

Liebe Begünstigte,

Mit großer Freude treffe ich Sie hier wieder an für diesen Leitartikel, der die Rückkehr in die Schule ankündigt.

In dieser Ausgabe finden Sie Fotos von unserem traditionellen soziokulturellen Tag im Château du Val St. Lambert, Samstag, 12. Mai 2018, im Herzen der schönen Stadt Seraing mit dem Programm:

- Die Galerie mit der Sammlung vom Val St. Lambert;
- Der Film „Mémoire de Verriers“;
- Die spielerische Route;
- Blaswerkstatt und Vorführung mit Glasmachermeister Christophe Genard;
- die Show-Route;
- die historischen Gebäude des Val St. Lambert;
- Die Glas- und Kristallmesse;
- Die 5 km lange Ballade im angrenzenden Wald.

Unser Sozial- und Freizeittag in der Provinzdomäne von Chevetogne am Samstag, den 19. Mai 2018, ermöglichte es vielen Familien, sich in einer freundlichen Atmosphäre zu vergnügen. Zum Thema „Un air de fête“ wurden Animationen und verschiedene Shows organisiert.

Ich danke Ihnen, dass Sie an diesen beiden Tagen so zahlreich erschienen sind, auch in diesem Jahr war die gute Stimmung wieder da.

Der Sommer Ihrer Kinder war auch in diesem Jahr ein großer Erfolg, dank der Qualität der Begrüßung, der Betreuung der angebotenen Aktivitäten und dies durch ein motiviertes, dynamisches und um das Wohlbefinden Ihrer Kinder besorgtes Team. Wir danken Ihnen für das Vertrauen, das Sie uns seit über 31 Jahren entgegenbringen.

Außerdem finden Sie in dieser Back-to-School-Ausgabe Ihren Freizeitwettbewerb mit 30 Preisen zu gewinnen.

Auch in diesem Jahr wird der Nikolaus natürlich von der Beteiligung des Sozialdienstes profitieren, um Ihre Kinder zu verwöhnen. Füllen Sie einfach das Formular auf diesen Seiten aus und senden Sie es an uns zurück.

Anmeldeformulare für unsere Spielplatzanimationen in den Herbst- und Winterferien finden Sie ebenfalls in dieser Ausgabe.

Neu: die folgenden Formulare können jetzt auch online ausgefüllt werden : Freizeitwettbewerb, (Concours Loisirs), Nikolaus und Spielplatzanimationen. Dies geschieht über Ihren Mitgliederbereich auf der Seite: www.ssrw.be

Ich danke dem gesamten Team des Sozialdienstes, das keine Mühe scheut, Ihnen qualitativ hochwertigen Support und Service zu bieten.

Abschließend möchte ich Sie daran erinnern, dass Ihr Sozialdienst in diesen schwierigen sozioökonomischen Zeiten ein solides Bollwerk gegen die Unwägbarkeiten des Lebens darstellt, die Sie erleben könnten.

Zögern Sie nicht, uns anzurufen, wir werden Ihre Anfragen schnell und effizient beantworten.

Unser Team von Sozialarbeitern ist täglich von 08.30 Uhr bis 17.30 Uhr unter folgender Nummer erreichbar: 081/250.249 (Sie können sich vertraulich an sie wenden, denn sie sind genauso wie Ihr Arzt oder Ihr Anwalt an das Berufsgeheimnis gebunden).

Ich wünsche Ihnen ein gutes neues Schuljahr und eine gute Lektüre.

« ZUSAMMEN
SIND WIR STÄRKER UM
DIE SOLIDARITÄT
AUFRECHTZUERHAL-
TEN. »

Soyez vigilants, n'oubliez pas d'accomplir certaines formalités vous permettant de profiter des avantages du Service Social.



Inscrivez vos enfants aux **plaines de jeux** pour les vacances d'automne **avant le 5 octobre** et d'hiver **avant le 30 novembre**.



Le **Concours Loisirs**. Renvoyez-nous le formulaire **avant le mardi 10 octobre**, votre bulletin sera peut-être tiré au sort.

Saint-Nicolas se prépare pour les enfants sages. Renvoyez le formulaire **avant le mercredi 6 décembre**.

N'attendez pas la fin de l'année, **rentrez régulièrement** vos documents originaux pour :

- vos **frais médicaux et pharmaceutiques**,
- vos **frais juridiques**,
- les **vacances de vos enfants**.



Tenez-vous informé de ce que vous propose votre Service Social !

Pensez à visiter notre site internet : <https://www.ssrw.be> ou <https://ssrw.wallonie.be>

Mieux encore, inscrivez-vous à la newsletter.

Pour ce faire, rendez-vous sur la page d'accueil du site. Au bas de la colonne de droite se trouve l'endroit réservé à cet effet. Vous vous inscrivez en ligne et vous recevrez un mail à l'adresse que vous nous aurez donnée (bureau ou domicile), afin de confirmer votre inscription.



Plusieurs fois par an, nous vous écrirons et vous serez tenu informé des nouveautés, des activités culturelles ou autres.

SOS : NUMÉROS D'URGENCE

Pour vous aider à réagir au mieux, voici la liste des numéros d'appel d'urgence, des services de secours et d'autres numéros de téléphone utiles en Belgique :

- **Ambulance / Pompier** 112
- **Police** 101
- **Ecoute - Enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles** 103
- **Croix-Rouge** 105
- **Télé-Accueil** 107
- **Child Focus** 116000
- **Accident ou agression en Europe** 112
- **Centre Antipoison** 070/245 245
- **Carte perdue ou volée (Card Stop)** 070/344 344
- **SOS Pollution** 070/233 001
- **Centre de Prévention du Suicide** 0800/32 123
- **Cancerphone** 0800/15 801
- **Ecoute Jeunes** 078/15 44 22
- **Aide Info Sida** 0800/20 120
- **Infor-Drogues** 02/227 52 52
- **Alcooliques Anonymes** 078/15 25 56
- **Odeur de gaz** 0800/87 087
- **Ecoute Violence conjugale** 0800/30 030



TROIS NOUVEAUX FORMULAIRES EN LIGNE !

Les formulaires Plaines, Concours Loisirs et Saint-Nicolas sont dans votre espace membre.

Profitez d'une facilité qui vous est offerte : complétez vos formulaires en ligne.

Vous gagnez du temps car ils sont pré remplis avec vos coordonnées personnelles. Si ce n'est pas encore le cas, vous pouvez les mettre à jour dans le formulaire prévu à cet effet « Modification de mes données personnelles ».

L'envoi en ligne est instantané et vous en gardez une trace dans « Mes formulaires remplis sur l'extranet ».

Soyez tranquillisé, nous ne favorisons pas un type de formulaire par rapport à un autre.



Chevetogne en images

Merci à toutes et à tous d'avoir été si nombreux à nous rejoindre au Domaine provincial de Chevetogne le 19 mai dernier pour participer à notre journée socio-récréative et découvrir les animations et spectacles divers proposés sur le thème : « UN AIR DE FÊTE ».

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition ; les informations relatives à cette journée paraîtront dans le Walcome Loisirs 2019.



Journée culturelle

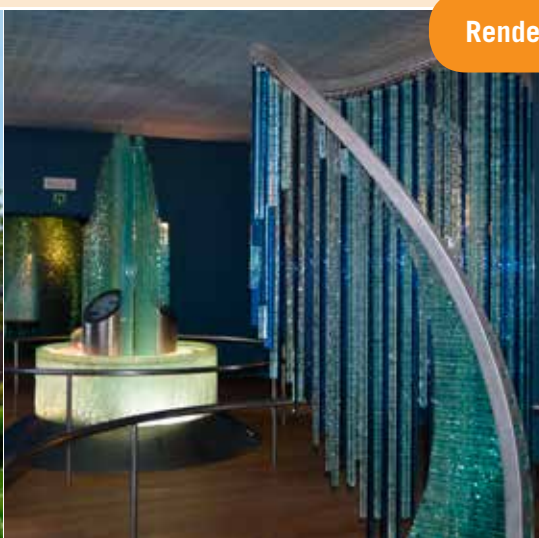
Une belle journée ensoleillée, riche en découvertes et en sensations, était au rendez-vous de notre journée culturelle au Château du Val Saint-Lambert le samedi 12 mai dernier.

Vous étiez plus de 1200 à vous être inscrits à cette visite en province de Liège.

Au programme figuraient le Film « Mémoire de Verriers », le parcours ludique composé de 5 sculptures monumentales en verre de l'artiste belge Bernard Tirtiaux, le Parcours spectacle à la découverte de l'histoire du verre et du cristal de l'Antiquité à nos jours, la démonstration de soufflage en direct du maître verrier, la visite de l'usine de la Cristallerie avec la démonstration de la taille du cristal, la vitrine interactive abritant 250 pièces de la collection du Val Saint-Lambert de 1826 à nos jours ainsi que la balade dans la forêt joutant le site. Un programme étoffé qui vous a permis de connaître la richesse de ce patrimoine industriel, un des fleurons de Wallonie.

Toute l'équipe du service social vous remercie vivement pour votre fidèle participation ainsi que pour tous vos retours positifs et vous invitera avec plaisir à découvrir un autre lieu l'année prochaine.

Rendez-vous sur le site pour plus de photos





SAINT-NICOLAS 2018 ARRIVE !

Les parents qui sont bénéficiaires directs du Service social peuvent prétendre à ce cadeau pour leurs enfants qui sont bénéficiaires indirects ; les notions de bénéficiaires sont expliquées dans la farde d'information et sur notre site internet.

Comme chaque année, l'A.S.B.L. Service Social des Services du Gouvernement Wallon participe à cette fête en octroyant une somme de 30 euros par enfant jusque l'âge de 12 ans.

Pour 2018, ce sont ainsi les enfants nés entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2017 qui pourront en bénéficier. Cette somme n'est pas octroyée l'année de la naissance étant donné qu'une prime de naissance ou d'adoption est versée.

Le cadeau de la Saint-Nicolas est versé sur le compte bancaire de l'agent bénéficiaire direct et non sur le carnet de dépôt de l'enfant, ni sur celui du conjoint.

Cet avantage est accordé aux enfants, via le compte du parent, et n'est versé qu'une seule fois si les deux parents sont chacun bénéficiaire direct du Service Social.

Trois possibilités s'offrent à vous pour nous faire parvenir le formulaire Saint-Nicolas :

- dans ce Walcome, vous le complétez, le signez et vous nous le retournez au plus tard pour la fête de Saint-Nicolas ;
- sur le site www.ssrw.be dans la rubrique Politiques sociales – formulaires en pdf, vous l'imprimez, le complétez, le signez et vous nous le retournez au plus tard pour le 6 décembre ;
- sur le site www.ssrw.be dans votre espace membre, vous le complétez et l'envoyez en ligne.

Le document **papier** est à envoyer par la poste (**pas de fax**) où à déposer à l'attention de Monsieur Pierre Gengoux, Vice-Président, Service Social des Services du Gouvernement Wallon, rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR.



SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON

À l'attention de Monsieur Pierre Gengoux, Vice-Président, Rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR.

Gestionnaire du dossier : Madame Catherine Hubert - Tél : 081/250.229

A compléter en lettres majuscules, renvoyer l'**original** par la poste ou à déposer au Service Social (**PAS DE FAX**) le plus rapidement possible (**date extrême le 6 décembre**)

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

NOM / Prénom de l'agent :

Etat civil :

Administration ou Service :

Adresse du Service :

N° de Tél : GSM :

2. ADRESSE COMPLETE DU BENEFICIAIRE

Rue / Avenue / Boulevard :

N° : Bte : Code postal : Localité :

N° de Tél : GSM :

3. N° DE COMPTE BANCAIRE DE L'AGENT

IBAN : BE _ _ _ _ _

Ou autre : BIC :

4. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FAMILIAL :

NOM et Prénom de l'époux(se) ou du cohabitant(e) :

NOM et adresse de l'employeur de celui(celle)-ci :

NOMS et Prénoms

(enfant)

Date de naissance

Garde d'enfant

(cocher si l'enfant a son 1^{er} ou 2^e anniversaire pendant l'année 2018)

1

.....

0

2

.....

0

3

.....

0

4

.....

0

5

.....

0

6

.....

0

7

.....

0

Attention ! Toute demande concernant un enfant que vous n'avez jamais renseigné auprès du Service Social, et qui n'est dès lors pas identifié comme faisant partie de votre famille, doit être accompagnée d'une composition de ménage (document à retirer auprès de votre administration communale) et si nécessaire des autres documents demandés pour les bénéficiaires indirects (par exemple en cas de garde partagée), faute de quoi la somme n'est pas payée pour cet enfant.

Je certifie, sur l'honneur, que la présente déclaration est sincère et complète.

J'ai pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, au verso.

Fait à, le

Signature avec la mention « Lu et approuvé »



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Comme vous en avez sans doute été informé, les dispositions du règlement européen n°201/679, dit règlement général sur la protection des données, est directement applicable en Belgique depuis le 25 mai 2018.

Nous nous devons donc de vous apporter les précisions suivantes, étant donné les données personnelles vous concernant en possession de notre Service social.

En signant et en renvoyant le formulaire ci-présent, vous marquez votre consentement sur l'utilisation de vos données par le SSRW.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données et à la convention signée avec votre organisme, vos coordonnées ne seront utilisées, par le SSRW, qu'en vue de vous envoyer l'information relative aux services offerts par le SSRW.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Ces données seront conservées aussi longtemps que vous serez considéré comme bénéficiaire ou débiteur du Service Social suivant notre réglementation.

Aucune communication de vos données à des tiers n'est envisagée, l'usage des données est et restera uniquement interne (sauf dans le cas d'une affiliation à l'assurance hospitalisation vos données seront communiquées à l'organisme assureur).

Vous pouvez rectifier ou faire transmettre vos données : www.ssrw.be dans votre espace membre via le formulaire modification de mes informations personnelles ou au service indicateur.

Vous pouvez demander à avoir accès à la description du traitement et savoir si le SSRW détient des données vous concernant, à faire effacer, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse suivant : dpo@ssrw.be.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le site de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>)

Pour toute question relative à la protection des données, le Délégué à la protection des données du SSRW, Philippe WATHELET, en assurera le suivi par mail à dpo@ssrw.be.

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SSRW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

Nous vous présentons le programme des plaines de jeux entièrement organisées par le Service Social des Services du Gouvernement Wallon, pour les périodes suivantes :

PLAINES DE JEUX – Automne et Hiver 2018

Elles se dérouleront dans les locaux de l'**Institut Saint-Joseph (section maternelle) – Rue Van Opre, 23 ou Rue Mazy, 20 à 5100 JAMBES.**

Afin de traiter au mieux votre dossier, nous vous demandons d'envoyer votre bulletin d'inscription avant les dates indiquées **par courrier ou via les formulaires en ligne dans votre espace membre** pour la période de plaines de jeux à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant. Il est nécessaire de remplir un formulaire d'inscription **distinct** pour **chaque** période de plaines choisie (à photocopier ou à télécharger sur le site www.ssrw.be).

ATTENTION : TOUTE SEMAINE RÉSERVÉE EST CONSIDÉRÉE COMME DUE !

Les annulations pour motifs impérieux (maladie, hospitalisation) seront prises en considération sur présentation d'un certificat médical qui devra être envoyé à l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président – Administrateur délégué.

Vacances d'Automne 2018

Du lundi 29/10/18 au mercredi 31/10/2018.

Attention : Pas de plaine le jeudi 01/11 et le vendredi 02/11/2018.

Vacances d'Hiver 2018

- Du lundi 24/12/18 au vendredi 28/12/18.

Attention : Pas de plaine le mardi 25/12/18 et le mercredi 26/12/18.

- Du lundi 31/12/18 au vendredi 04/01/19.

Attention : Pas de plaine le mardi 01/01/19.

RÉPARTITION DES ENFANTS EN 5 GROUPES :

Les Benjamins : de 2,5 à 3 ans (La sieste est proposée après le repas)

Les Petits : de 4 à 5 ans

Les Moyens : de 6 à 7 ans

Les Grands : de 8 à 9 ans

Les Masters : de 10 à 12 ans

FACTURATION :

20 € la semaine avec repas complet (4 € par jour)

12,50 € la semaine sans repas (2,5 € par jour)

Les inscriptions doivent se faire, obligatoirement au Service Social des Services du Gouvernement Wallon.

Ces inscriptions se font par ordre d'arrivée de votre formulaire. Les demandes sont nombreuses et les places limitées selon les critères ONE. Lorsqu'un groupe est complet, cela sera signalé sur la page relative aux plaines de notre site www.ssrw.be. (politiques sociales/enfants/plaines)

Un mail vous sera également adressé au plus vite pour vous en informer.





Plaine de jeux



PLAINES DE JEUX D'AUTOMNE 2018

SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON

À l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président, Administrateur Délégué, Rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR.

Gestionnaire du dossier : Madame Anaïs Brismé – Tél.081/250.219 – E-mail : anais.brisme@ssrw.be

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 05 OCTOBRE 2018

DATE LIMITE DU PAIEMENT : VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

1. DONNEES RELATIVES AUX PARENTS :

O MONSIEUR – O MADAME*

NOM DE L'AGENT : PRÉNOM :

ORGANISME :

ADRESSE PRIVEE : rue et n°.....

CP et localité

ADRESSE MAIL :

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

PERSONNE AUTORISEE A REPRENDRE L'ENFANT (uniquement en cas de garde partagée ou alternée) :

2. DONNEES RELATIVES AUX ENFANTS

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

Repas complet : O oui O non*

En cas d'allergie ou autre, nous vous conseillons d'opter pour la formule « pique-nique »

3. PERIODE D'INSCRIPTION

Semaine du 29/10 au 31/10/2018 repas : O oui O non

* Pas de plainte le jeudi 01/11 et le vendredi 02/11/2018.

Les soussignés déclarent inscrire leur(s) enfant(s) aux plaines moyennant paiement de la somme déterminée conformément aux conditions suivantes :

Semaine avec repas : 20 euros (4 € la journée)

Semaine sans repas : 12,50 euros (2,50 € la journée)

La facturation est établie pour la semaine entière.

1. Par la présente, j'accepte que les photos sur lesquelles je figure et/ou figure(nt) mon (mes) enfant(s) puissent être utilisées uniquement dans la revue Walcome et sur le site internet du Service Social. En aucun cas, l'institution ne cèdera les photos visées à des tiers.
2. J'ai pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, au verso.

Fait à, le

Signature avec la mention « Lu et approuvé »

NB : Dans le cadre des inscriptions, les personnes connaissant des difficultés de paiement peuvent prendre contact avec un (e) assistant (e) social (e) en vue de trouver une solution à ce problème. Le numéro d'appel est le 081/250.249

* Cochez la mention utile



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Comme vous en avez sans doute été informé, les dispositions du règlement européen n°201/679, dit règlement général sur la protection des données, est directement applicable en Belgique depuis le 25 mai 2018.

Nous nous devons donc de vous apporter les précisions suivantes, étant donné les données personnelles vous concernant en possession de notre Service social.

En signant et en renvoyant le formulaire ci-présent, vous marquez votre consentement sur l'utilisation de vos données par le SSRW.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données et à la convention signée avec votre organisme, vos coordonnées ne seront utilisées, par le SSRW, qu'en vue de vous envoyer l'information relative aux services offerts par le SSRW.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Ces données seront conservées aussi longtemps que vous serez considéré comme bénéficiaire ou débiteur du Service Social suivant notre réglementation.

Aucune communication de vos données à des tiers n'est envisagée, l'usage des données est et restera uniquement interne (sauf dans le cas d'une affiliation à l'assurance hospitalisation vos données seront communiquées à l'organisme assureur).

Vous pouvez rectifier ou faire transmettre vos données : www.ssrw.be dans votre espace membre via le formulaire modification de mes informations personnelles ou au service indicateur.

Vous pouvez demander à avoir accès à la description du traitement et savoir si le SSRW détient des données vous concernant, à faire effacer, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse suivant : dpo@ssrw.be.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le site de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>)

Pour toute question relative à la protection des données, le Délégué à la protection des données du SSRW, Philippe WATHELET, en assurera le suivi par mail à dpo@ssrw.be.

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SSRW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON**À l'attention de Monsieur Philippe Mélard, Président, Administrateur Délégué, Rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR.****Gestionnaire du dossier : Madame Anaïs Brismé – Tél.081/250.219 – E-mail : anais.brisme@ssrw.be****CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018****DATE LIMITE DU PAIEMENT : VENDREDI 14 DECEMBRE 2018****1. DONNEES RELATIVES AUX PARENTS :**

O MONSIEUR – O MADAME*

NOM DE L'AGENT : PRÉNOM :

ORGANISME :

ADRESSE PRIVEE : rue et n°.....

CP et localité

ADRESSE MAIL :

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

PERSONNE AUTORISEE A REPRENDRE L'ENFANT (uniquement en cas de garde partagée ou alternée) :

.....

2. DONNEES RELATIVES AUX ENFANTS

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

Repas complet : O oui O non*

En cas d'allergie ou autre, nous vous conseillons d'opter pour la formule « pique-nique »

3. PERIODE D'INSCRIPTION

O Semaine 1 : Du lundi 24/12/18 au vendredi 28/12/18 repas : O oui O non*

*** Pas de plaine le mardi 25/12/18 et le mercredi 26/12/18.**

O Semaine 2 : Du lundi 31/12/18 au vendredi 04/01/19 repas : O oui O non*

*** Pas de plaine le mardi 01/01/19.**

Les soussignés déclarent inscrire leur(s) enfant(s) aux plaines moyennant paiement de la somme déterminée conformément aux conditions suivantes :

Semaine avec repas : 20 euros (4 € la journée) / Semaine sans repas : 12,50 euros (2,50 € la journée)

La facturation est établie pour la semaine entière.

1. Par la présente, j'accepte que les photos sur lesquelles je figure et/ou figure(nt) mon (mes) enfant(s) puissent être utilisées uniquement dans la revue Walcome et sur le site internet du Service Social. En aucun cas, l'institution ne cèdera les photos visées à des tiers.
2. J'ai pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, au verso.

Fait à, le

Signature avec la mention « Lu et approuvé »

NB : Dans le cadre des inscriptions, les personnes connaissant des difficultés de paiement peuvent prendre contact avec un (e) assistant (e) social (e) en vue de trouver une solution à ce problème. Le numéro d'appel est le 081/250.249

* Cochez la mention utile



RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Comme vous en avez sans doute été informé, les dispositions du règlement européen n°201/679, dit règlement général sur la protection des données, est directement applicable en Belgique depuis le 25 mai 2018.

Nous nous devons donc de vous apporter les précisions suivantes, étant donné les données personnelles vous concernant en possession de notre Service social.

En signant et en renvoyant le formulaire ci-présent, vous marquez votre consentement sur l'utilisation de vos données par le SSRW.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données et à la convention signée avec votre organisme, vos coordonnées ne seront utilisées, par le SSRW, qu'en vue de vous envoyer l'information relative aux services offerts par le SSRW.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Ces données seront conservées aussi longtemps que vous serez considéré comme bénéficiaire ou débiteur du Service Social suivant notre réglementation.

Aucune communication de vos données à des tiers n'est envisagée, l'usage des données est et restera uniquement interne (sauf dans le cas d'une affiliation à l'assurance hospitalisation vos données seront communiquées à l'organisme assureur).

Vous pouvez rectifier ou faire transmettre vos données : www.ssrw.be dans votre espace membre via le formulaire modification de mes informations personnelles ou au service indicateur.

Vous pouvez demander à avoir accès à la description du traitement et savoir si le SSRW détient des données vous concernant, à faire effacer, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse suivant : dpo@ssrw.be.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le site de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>)

Pour toute question relative à la protection des données, le Délégué à la protection des données du SSRW, Philippe WATHELET, en assurera le suivi par mail à dpo@ssrw.be.

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SSRW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

RECONNAISSEZ-VOUS CES ENDROITS ?

MERCI D'INSCRIRE VOS REponses EN LETTRES MAJUSCULES



1



2



3



4



5



6



7



8

DATE LIMITE POUR LE RENVOI DU QUESTIONNAIRE : 10 OCTOBRE 2018 !

Nom de l'agent : Prénom :

Adresse privée : rue et n° CP et localité :

Tél. Bureau : Tél. Privé :

E-mail :

Département* : SPW, FOREM, ISSeP, Hôpitaux psychiatriques, AVIQ, Port Autonome de Liège et de Namur, WBI, Cabinets Ministériels, Secrétariat du Gouvernement Wallon, SEPAC, ADN, APAQ.-W, I.F.A.P.M.E., SWCS., IWEPS, CRA-W, CRAC, IPW, AWEX, Commissariat Général au Tourisme, EAP, le Circuit de Spa-Francorchamps. (*) Entourer la mention correcte.
J'ai pris connaissance de l'information relative à ce traitement de données à caractère personnel, au verso.

Fait à le

Signature avec la mention « Lu et approuvé »



Concours Loisirs 2018

REGLEMENT DU CONCOURS LOISIRS 2018

1. Ce concours s'adresse exclusivement aux agents bénéficiaires du Service Social des Services du Gouvernement Wallon.
2. Les membres du Conseil d'Administration, les membres associés et le personnel de l'A.S.B.L. Service Social des Services du Gouvernement Wallon, les personnes à leur charge et cohabitant avec eux ne peuvent participer au concours.
3. Il ne peut y avoir qu'un seul formulaire validé par l'agent lui-même.
4. Le questionnaire doit être signé, complété et renvoyé à l'asbl Service Social des Services du Gouvernement Wallon, Rue Dewez 49 à 5000 Namur, pour le 10 octobre 2018 à minuit au plus tard.
5. Les gagnants seront tirés au sort et avertis personnellement par courrier. Le spécimen du chèque gagné leur sera transmis à leur domicile privé.
6. Les prix suivants seront attribués dans l'ordre du tirage au sort :
Ces prix s'entendent T.V.A. comprise.
1^{er} prix : chèque-voyage de 2000 €
2^e prix : chèque-voyage de 1250 €
3^e prix : chèque-voyage de 1000 €
4^e prix : chèque-voyage de 500 €
5^e au 20^e prix : 16 chèques-excursion de 250 €
21^e au 30^e prix : 10 chèques-gastronomie de 125 €
7. La contre-valeur en espèces des prix gagnés ne peut être octroyée en aucun cas.
8. Tout litige éventuel relatif à l'application du présent règlement sera définitivement tranché par le Conseil d'Administration de l'A.S.B.L. Ses décisions seront sans appel.
9. La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
10. Validité des lots : Décembre 2019

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Comme vous en avez sans doute été informé, les dispositions du règlement européen n°201/679, dit règlement général sur la protection des données, est directement applicable en Belgique depuis le 25 mai 2018.

Nous nous devons donc de vous apporter les précisions suivantes, étant donné les données personnelles vous concernant en possession de notre Service social.

En signant et en renvoyant le formulaire ci-présent, vous marquez votre consentement sur l'utilisation de vos données par le SSRW.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données et à la convention signée avec votre organisme, vos coordonnées ne seront utilisées, par le SSRW, qu'en vue de vous envoyer l'information relative aux services offerts par le SSRW.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Ces données seront conservées aussi longtemps que vous serez considéré comme bénéficiaire ou débiteur du Service Social suivant notre réglementation.

Aucune communication de vos données à des tiers n'est envisagée, l'usage des données est et restera uniquement interne (sauf dans le cas d'une affiliation à l'assurance hospitalisation vos données seront communiquées à l'organisme assureur).

Vous pouvez rectifier ou faire transmettre vos données : www.ssrw.be dans votre espace membre via le formulaire modification de mes informations personnelles ou au service indicateur.

Vous pouvez demander à avoir accès à la description du traitement et savoir si le SSRW détient des données vous concernant, à faire effacer, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse suivant : dpo@ssrw.be.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le site de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>)

Pour toute question relative à la protection des données, le Délégué à la protection des données du SSRW, Philippe WATHELET, en assurera le suivi par mail à dpo@ssrw.be.

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SSRW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.



VOTRE CONCOURS LOISIRS 2018

Découvrez votre patrimoine wallon en participant à notre concours annuel.

- 1^{er} prix : un chèque voyage de 2000 €
- 2^e prix : un chèque-voyage de 1250 €
- 3^e prix : un chèque-voyage de 1000 €
- 4^e prix : une chèque-voyage de 500 €
- 5^e au 20^e prix : 16 chèques-excursion de 250 €
- 21^e au 30^e prix : 10 chèques-gastronomie de 125 €

Ce concours s'adresse exclusivement aux agents bénéficiaires du Service Social.

Participez en complétant le questionnaire ci-après et en nous le renvoyant signé **par courrier pour le 10 octobre 2018 à minuit**, date de la poste faisant foi, au

Service Social des Services du Gouvernement Wallon
A l'attention de Monsieur Philippe Mélard,
Président, Administrateur délégué
CONCOURS LOISIRS
Rue Dewez 49
5000 NAMUR

Bonne recherche et bon amusement à tous.

Ce formulaire est disponible en ligne également, dans votre espace membre.





Liste téléphonique



DES DIFFÉRENTS GESTIONNAIRES DU SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON

RESPONSABLES	ASSISTANTES DE DIRECTION	TÉLÉPHONES
Philippe MELARD, Président Jacques DEROCHETTE, Vice-Président Pierre GENGOUX, Vice-Président	Carole DEBRAS Geneviève GILSON Anne-Françoise THITEUX	081/250.202 • Fax 081/250.201 081/250.241 • Fax 081/250.226 081/250.232 • Fax 081/654.561
DOSSIERS	GESTIONNAIRES	TÉLÉPHONES
Assistante administrative du Président, Wal +	Faustine PERIN	081/654.565 (sauf le vendredi) Fax 081/250.201
Aide sociale individuelle	PERMANENCE Assistants Sociaux	081/250.249
Allocations naissances et garde d'enfants	Anne VOUE	081/250.237 (sauf le mercredi)
Amicales, sport, journée Chevetogne Prêt de matériel sportif et culturel	Agnès LAFORGE	081/250.234
Assurance hospitalisation	Colette HOUYOUX Dominique CELEGHIN Isabelle DANDOY Christel ETIENNE	081/250.227 081/250.230 081/250.233 (sauf le jeudi) 081/250.240 (sauf le mercredi)
Changement d'adresse, de n° de compte bancaire Accueil - Indicateur courrier	Huguette BOUCHAT Sylvie JAMIN Fabiola DELSAUX	081/250.236 081/250.218 081/250.217
Crèches	Sylvie JAMIN	081/250.218
Journée culturelle, Walcome Loisirs, Concours	Monique BODSON	081/250.216
Permanence juridique	Karine KOWALSKI Lundi – Jeudi (Namur) Mardi – Mercredi (Liège) Sabine BARE	081/250.223 • Fax 081/250.201 04/223.17.41 • Fax 04/223.17.41 081/250.231
Secrétariat administratif	Laurence JACQUET	081/250.205
Frais juridiques	Catherine HUBERT Anne DHAMEN Carine VANDENBERGE Laurence JACQUET Chantal OTTENBURGH Catherine FORÉT Anne VOUE	B, R F C, D E, H, G, S K, N, O A, I, J, L, P, Q, T, U M, V à Z
Frais médicaux et pharmaceutiques : <u>automatiques</u>		081/250.229 081/250.204 081/654.569 081/250.205 081/250.242 081/250.209 (lundi et mercredi) 081/250.237 (sauf le mercredi PM)
Frais médicaux dépistages	Patricia FALIZE	081/250.206 (mardi et jeudi)
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>dérogatoires</u> : demande de dérogation	PERMANENCE Assistants Sociaux	081/250.249
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>dérogatoires</u> : gestion des dossiers	Edith PAQUAY	081/250.224
Frais médicaux et pharmaceutiques <u>germanophones</u> : gestion des dossiers	Chantal OTTENBURGH	081/250.242
Médiation de dettes	Véronique HAUTRIVE	081/250.235 (permanence les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h)
Médiation et service accident du travail, Wal +	Vanessa TROVARELLI	081/654.568
Plaines de jeux et Séjours de vacances enfants	Anaïs BRISME Didier FORTIN Nikka VERACCHI	081/250.219 081/250.221 081/654.563
Prévention et gestion problèmes d'assuétudes	Christel LESSIRE	081/250.249
Récupération des aides sociales	Elodie TOCK Eglantine PREVOT Jason VAN MEETEREN (en soutien)	081/250.243 081/250.220 081/250.215
Retraités : Séminaires et cadeau	Anne DHAMEN Catherine HUBERT Laurence JACQUET	081/250.204 081/250.229 081/250.205
Information droit à la pension	Catherine HUBERT	081/250.229
Saint-Nicolas	Geneviève GILSON	081/250.241
Site internet – Walcome 1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} tr	Chantal OTTENBURGH	081/250.242
SERVICES INTERNE	GESTIONNAIRES	
Logistique et intendance réunions	Viviane SAINTGHISLAIN	
CLIM (correspondant local de l'immobilier) – SIPP – gestion du personnel	Anne-Françoise THITEUX	
Comptabilité	Emmanuel DEVOOGHT (trésorier) Eglantine PREVOT (trésorière adjointe) Jason VAN MEETEREN (trésorier adjoint en soutien)	
Informatique - Délégué à la protection des données	Philippe WATHELET	
Parc automobile, téléphonie fixe et mobile	Rudi BARBIER	